

Une page d'histoire - Stèle commémorative - Combléssac

En juin 1943, le Capitaine François VALLÉE, qui dépend directement du « Special Operations Executive » britannique commandé par le colonel Buckmaster, est parachuté en Bretagne avec pour mission de créer des groupes de sabotages, de les instruire, de les armer et de trouver des zones de parachutage.

Sous la direction de Charles TOUZET, ce réseau « Oscar » rassemble à Guer une vingtaine de résistants parmi lesquels on trouve le propriétaire du château des Vaux, M. du Bouëxic.

Au moment du parachutage, celui-ci héberge depuis quelques semaines, un jeune parisien soi-disant réfractaire au Service du Travail Obligatoire (S.T.O.) qui s'est introduit par ruse à Combléssac.

Très serviable, Charles AUDIGÉ, devenu « Valuy » grâce aux faux papiers que lui a procuré la résistance de Guer, a réussi à infiltrer le groupe. Membre du « Francisme », il effectue en fait sa première mission d'espionnage.

Sur la ferme du Bois-Jan, exploitée par Etienne EON, une fosse a été creusée pour recevoir les armes et les munitions, mais les conditions atmosphériques rendent infructueuse la tentative de parachutage de septembre.

Dans la nuit du 20 au 21 octobre 1943, vers 1 heure 20 (heure anglaise) malgré un vent qui souffle en tempête, l'Halifax JA-J73-S du S/Ldr PITT de l'escadrille 138 basée à Ternsford, près de Cambridge, largue près du Bois-Jan, 13 containers d'armes et de munitions qui sont récupérés avec bien du mal et enfouis dans la cache creusée à cet effet vers le 15 septembre.

Rien ne semble avoir filtré de l'opération, mais quelques jours plus tard, profitant de l'absence de son patron, Audigé va rendre compte de sa mission à Paris, puis à la Gestapo de Rennes.

Le 30 octobre, les allemands cernent le château et la ferme des Vaux ; la Gestapo entre en scène et procèdent aux premières arrestations.

A partir de cette date, et jusqu'au 24 janvier 1944, 35 personnes sont arrêtées en raison de leur participation au parachutage, ou prises en otage et internées à la prison de Rennes.

Dès la fin janvier, **Joseph Daniel, Edouard Dugué, Louis Durandière, Raymond Hervé, Félix Landais, Jean Lerat, Donatien Lerat, Henri Paistel, André Seroux et Maurice Le Fouillé** partent vers l'Allemagne.



En février, **Emile Lassais, André Chotard, Louis Flageul** sont libérés ; **Emile de Lambert, Mme de Blignières, Léonie Réminiac** retrouvent la liberté en mars. **Noël Margat, Edouard Dugué, Roger Chotard** rejoignent Compiègne, ainsi que **Georges Clément**.

Madeleine Lefranc, Joséphine Flageul, Marguerite Barre, Madeleine Glo, Madeleine Lerat, Bernadette du Boëxic sont libres en avril.

Le 2 mai, **Anne-Marie Boivin** est déportée. Le 29 juin, sont déportés **Etienne Eon, Jean Loeillet et Henri Nogret**.

Après 6 mois de captivité, **Angèle Nogret, Jeanne Nogret, Jeanne Bignon, Jules Bossard, Madeleine Bossard** sont libres.

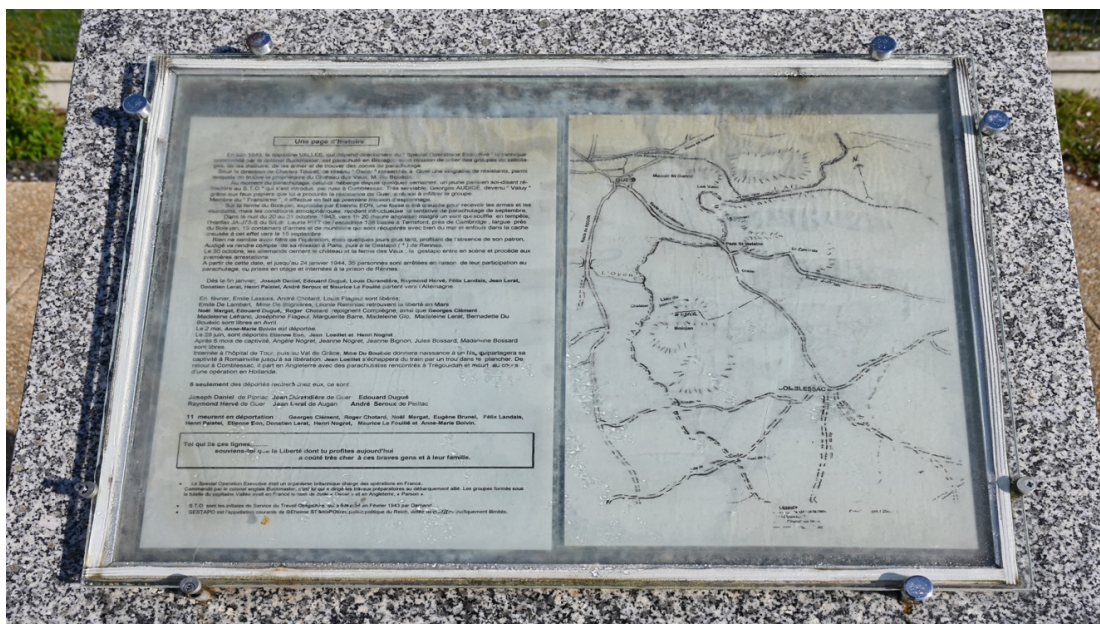
Internée à l'hôpital de Tour, puis au Val de Grâce, Mme du Bouëxic donnera naissance à un fils qui partagera sa captivité à Romainville jusqu'à sa libération. **Jean Loeillet** s'échappera du train par un trou dans le plancher. De retour à Comblessac, il part en Angleterre avec des parachutistes rencontrés à Trégouidan et meurt au cours d'une opération en Hollande.

6 seulement des déportés rentrent chez eux ; ce sont :

Joseph Daniel de Pipriac, **Jean Durandière** de Guer, **Edouard Dugué, Raymond Hervé** de Guer, **Jean Lerat** de Augan, **André Seroux** de Peillac.

11 meurent en déportation : **Georges Clément, Roger Chotard, Noël Margat, Eugène Brunel, Félix Landais, Henri Paistel, Etienne EON, Donatien Lerat, Henri Nogret, Maurice Le Fouillé, Anne-Marie Boivin**.

Toi qui lis ces lignes... Souviens-toi que la liberté dont tu profites aujourd'hui a coûté très cher à ces braves gens et à leur famille.



Mise en page et illustrations : Jean-Charles CAILLARD www.guer-coetquidan-broceliande.fr

1 : Le manoir St Gurval à cette époque.

2 : La stèle du Bois Jan devant la zone de largage (Photo : 22 juin 2005).

3 : La stèle devant le monument aux morts de Comblessac.

© Mairie Comblessac